



POLITIQUE QUALITE

DE LA DIRECTION GENERALE DU TRESOR ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE (DGTC)



La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est un acteur essentiel en matière de gestion des finances publiques à travers ses missions de mobilisation de ressources, de règlement des dépenses, de gestion de la trésorerie et de tenue de la comptabilité.

La mise en œuvre efficace de ces missions implique la prise en compte des réalités de l'environnement actuel en l'occurrence :

- l'élargissement du champ de compétences de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- la nécessité de satisfaire les besoins et attentes des usagers et partenaires devenus plus exigeants ;
- les besoins croissants en trésorerie et le souci d'assurer leur couverture imposent la recherche de financements sur le marché des capitaux.

Au regard de ce qui précède, nous nous sommes engagés dans une démarche qualité, à l'effet de hisser la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique au rang d'Administration de référence en Côte d'Ivoire et dans le monde, en intégrant la culture qualité dans l'accomplissement de nos tâches quotidiennes.

La réalisation d'une telle ambition passe par l'atteinte des objectifs majeurs suivants :

- 1. améliorer l'efficacité de nos processus ;**
- 2. respecter nos engagements de services ;**
- 3. optimiser la gestion de la trésorerie de l'Etat ;**
- 4. assurer la traçabilité et la fiabilité des opérations comptables ;**
- 5. améliorer le positionnement du Trésor Public sur le marché des capitaux.**

Pour ce faire, je m'engage à apporter mon appui à notre démarche qualité, à mettre à disposition les moyens nécessaires à l'entretien et à l'amélioration continue de notre système de management de la qualité, et à veiller au respect des exigences légales et réglementaires qui régissent nos activités.

En conséquence, je délègue la responsabilité de la coordination de la mise en œuvre et de l'amélioration continue de notre système de management de la qualité à la Direction de la Qualité et de la Normalisation (DQN).

Je sais pouvoir compter sur la participation de chaque agent à l'effort commun et l'implication des membres du Comité de Direction, en vue d'une appropriation de la mise en œuvre opérationnelle de notre système de management de la qualité et de sa consolidation.

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique



DJEDJÉ Mama Q. Simone